



FUGEA

Annexe 2 :

Description des différents cours de perfectionnement



Aurore Warnier

1. Initiation aux pratiques agroécologiques

Année	Référence	Province	Trimestre	Durée
2023	C/2023/01	NAMUR	3 ^{ème} et 4 ^{ème}	21h théoriques 7h pratiques
2024	C/2024/01	NAMUR	3 ^{ème} et 4 ^{ème}	21h théoriques 7h pratiques

Description

Le secteur agricole fait face aux enjeux de la transition écologique et de la réduction de la dépendance aux intrants chimiques. Tant les agriculteurs et que les néopaysans ont besoin de références tangibles et concrètes pour mettre en place des pratiques allant dans ce sens. Cette formation vise donc à inspirer, documenter et accompagner la mise en place de pratiques biologiques et agroécologiques dans les fermes. De la préservation et régénération des sols aux pratiques culturales alternatives (bio-pesticides, bio-stimulants, etc) en passant par l'autonomie de la ferme en matière de fertilisation et la mise en place de MAEC pour la préservation de la biodiversité, de nombreux changements de pratiques à court-terme sont attendus. Les pratiques agroécologiques et biologiques innovantes seront présentées de manière théorique et illustrées par des visites de fermes en wallonie.

Organisation

Cette formation vise à inspirer, documenter et accompagner la mise en place de pratiques biologiques et agroécologiques dans les fermes. Nous souhaitons créer un véritable effet boule de neige en montrant au secteur agricole que certains de leurs confrères pratiquent l'agroécologie BIO avec succès, et leur donner les clés de ce succès. Cela passera par des explications théoriques ainsi que des visites de fermes et des démonstrations pratiques sur le terrain.

2. L'agriculture de conservation des sols face aux aléas climatiques

Année	Référence	Province	Trimestre	Durée
2023	C/2023/02	Hainaut	2ème	6h théoriques 3h pratiques
2024	C/2024/02	Hainaut	2ème	6h théoriques 3h pratiques

Description

Face à la crise sanitaire, aux inondations et sécheresses répétées, l'agriculture doit se réinventer. L'agriculture de conservation des sols peut répondre en partie aux problèmes rencontrés.

Organisation

L'objectif de cette formation est que l'agriculteur ouvre son esprit à d'autres techniques qui pourraient amenuiser les effets négatifs de la sécheresse sur son exploitation.

La formation proposera dans un premier temps une introduction à l'agriculture de conservation des sols se basant fortement sur les sols et les couverts.

Dans un second temps, des exemples concrets d'itinéraires techniques de cultures mises en place, plus résiliente aux aléas climatiques

Et dans troisième temps, une visite sur le terrain serait organisée afin de voir au mieux ce qui se fait déjà.

3. Mieux gagner ma vie en agriculture, en gérant mieux mon administration

Année	Référence	Province	Trimestre	Durée	Participants max
2023	C/2023/03	Namur	2ème	16h théoriques 30h pratiques	10
2023	C/2023/04	Hainaut	4ème	16h théoriques 30h pratiques	10
2024	C/2024/03	Luxembourg	1er	16h théoriques 30h pratiques	10
2024	C/2024/04	Hainaut	4ème	16h théoriques 30h pratiques	10

Description

L'activité vise à former les producteurs issus ou non du monde agricole dans la comptabilité générale, et sa tenue fonctionnelle dans une exploitation, et la fiscalité générale.

Elle vise à accompagner au mieux les producteurs, via un module dynamique couplant formation et coaching personnalisé, à la gestion comptable et fiscale afin d'améliorer leur revenu.

Elle s'insère dans les priorités et les besoins du secteur agricole et renforçant les capacités de gestion et d'administration des producteurs, pour leur assurer un revenu le plus digne possible.

Organisation

L'activité propose donc une formation / coaching en deux temps :

- Formation théorique deux journées de 8 heures : rappel de comptabilité et de fiscalité, méthode d'organisation administrative, construction de fichiers de suivi comptable, présentation des interfaces fiscales Intervat et Tax on Web, méthodes de calculs et codes TVA/IPP, délais fiscaux impératifs.
- Coaching personnalisé de 2 heures par participants (+1 heure de préparation/suivi de la séance) : situation du producteurs, questions spécifiques, mise en place de fichiers de suivi, optimisation des modèles économiques par la gestion.

Le groupe compte 10 participants maximum.

4. Plan de culture et plan financier

Année	Référence	Province	Trimestre	Durée	Participants max
2023	C/2023/05	Namur	2ème	16h théorique 16h pratique	10
2024	C/2024/05	Liège	1er	16h théorique 16h pratique	10

Description

L'activité vise à accompagner les maraîchers en phase d'installation, ou ceux récemment installés, à dessiner leur plan de culture et leur plan financier, en lien avec leur modèle de commercialisation.

L'activité vise donc à renforcer le redéploiement de petites exploitations de taille familiale, diversifiées et orientées sur des marchés locaux.

Organisation

Plan de culture : 2 journées de 8 heures de cours. Théorie et pratique : choix des variétés en rapport avec ses circuits de vente ; calcul des productions nécessaires pour pouvoir proposer des paniers diversifiés ; calcul des semences nécessaires ; rotation des cultures ; plan de culture ;

Plan financier : 2 journées de 8 heures de cours. Théorie et pratique : comptabilité générale, résultat, produits/charges, investissements et amortissement, financement, trésorerie ; plan financier

5. Plan d'élevage et plan financier

Année	Référence	Province	Trimestre	Durée	Participants max
2023	C/2023/06	Namur	4ème	16h théorique 16h pratique	10
2024	C/2024/06	Luxembourg	4ème	16h théorique 16h pratique	10

Description

L'activité vise à accompagner des producteurs en élevage en phase d'installation, ou ceux récemment installés, à dessiner leur plan d'élevage et leur plan financier, en lien avec leur modèle de commercialisation.

L'activité vise donc à renforcer le redéploiement de petites exploitations de taille familiale, diversifiées et orientées sur des marchés locaux.

Elle vise également un public non issu du monde agricole.

Organisation

Théorie : Etablissement du projet technique d'installation d'unités de petit élevage : critères à prendre en compte : aspects techniques (troupeau, infrastructures, obligations légales), aspects commerciaux (clients, charges de transformation de production animale) et aspects logistiques (stockage, transport). Notions de comptabilité générale : produits et charges, résultat ; détails des charges et produits en élevage ; investissements et amortissements en élevage ; calcul des revenus et des charges en productions animales (viande, lait, laine, produits dérivés); plan d'élevage. Calcul de prix de revient sur les principales productions animales.

La formation se basera sur les chiffres amenés par les participants mais les formateurs mettront également à disposition des chiffres issus de projets paysans (élevage caprin et ovin (laitiers et viandeux), élevage porcin, volailles (pondeuses et viandeuses) et lapins).

Pratique : mise en œuvre d'un plan d'élevage et d'un plan financier, selon les besoins des apprenants.

Le module de formation se réalisera en 4 jours :

2 jours de 8 heures seront centrés sur le volet technique « élevage »

2 jours de 8 heures seront centrés sur le volet financier.

6. « Viabiliser sa ferme – atelier de coaching basé sur une approche intégrée & durable liant les enjeux économiques, écologiques et humains»

Année	Référence	Province	Trimestre	Durée
2023	C/2023/07	Namur	4ème	7h théoriques 14h pratiques
2024	C/2024/07	Namur	4ème	7h théoriques 14h pratiques

Description

Le secteur agricole est la catégorie socioprofessionnelle la plus à risque en termes de suicide et de dépression. Que ce soit en maraîchage ou dans d'autres filières, beaucoup d'agriculteurs se demandent parfois comment ils sont arrivés là : se sentir dépassé par la multiplicité des tâches, être perpétuellement sur la corde au niveau du revenu, subir la pression de l'endettement financier, manquer de contact humain et de reconnaissance, avoir envie de basculer vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement sans trop savoir comment, manquer de temps pour sa famille et pour prendre soin de soi tout simplement. La situation économique et la santé mentale des agriculteurs n'est globalement pas bonne, comme nous rappelle le film-plaidoyer « Au nom de la Terre » paru sur nos écrans en 2019 (basé sur une histoire vraie). Si l'on s'intéresse plus spécifiquement au secteur maraîcher en Wallonie, de récentes études ont montré que le salaire horaire moyen était plus bas que dans le reste du secteur agricole et que les conditions de travail y sont aussi particulièrement difficiles. En conséquence à ces multiples pressions, qu'elles soient financières mais aussi sociales, physiques et psychologiques, on observe une chute drastique du nombre d'agriculteurs : 60% d'agriculteurs en moins en 40 ans en Belgique. Autrement dit, deux agriculteurs « disparaissent » chaque jour (une fois à la pension, ils ne souhaitent pas que leurs enfants reprennent la suite de leur activité). Qu'il s'agisse d'une activité agricole transmise de génération en génération ou d'un retour à la terre par les NIMA-culteurs (Non Issus du Monde Agricole), les raisons des difficultés rencontrées sont différentes mais un même constat s'impose : la viabilité d'une activité agricole dépend à la fois de la rentabilité économique, de la sécurité financière mais aussi du bien-être personnel du producteur et de sa capacité à adapter ses pratiques pour retrouver du plaisir et s'assurer un équilibre de vie pérenne.

Organisation

Cet atelier combinera un coaching personnalisé et des méthodes d'intelligence collective valorisant l'échange d'expériences entre agriculteurs. Par une méthode très systématique basée entre autres sur la « boussole de viabilité », l'atelier invite chaque agriculteur à faire l'inventaire de ses propres indicateurs de viabilité et à analyser l'impact (positif ou négatif) de chacune de ses pratiques sur ses objectifs. Quand un indicateur est impacté trop négativement, le coach et le reste du groupe aident alors le participant concerné à développer un plan d'action concret pour changer sa manière de travailler qui lui permettrait de tendre vers un meilleur équilibre de vie. Des moments en groupe s'alterneront avec des moments d'introspection seuls et des entretiens individuels avec le ou les coachs.", l'idée étant de proposer un enchaînement d'entretiens individuels le troisième jour.

7. Juste rémunération en maraîchage : focus sur le redimensionnement de l'activité et les filières de commercialisation de type CSA.

Année	Référence	Province	Trimestre	Durée
2023	C/2023/08	Namur	4ème	14h théoriques 7h pratiques
2024	C/2024/08	Namur	4ème	14h théoriques 7h pratiques

Description

Tous les maraîchers sont confrontés à la difficulté d'obtenir des rentrées financières décentes de leur activité. De récentes recherches sur le sujet ont permis d'objectiver cette problématique. La plupart des maraîchers wallons, qu'ils travaillent sur petite ou moyenne surface, génèrent un bénéfice brut avant impôt qui est de l'ordre de 8,5€/h et 2000€/mois soit 24000€/an (Dumont et al, 2017).

Le nombre de maraîchers au profil dit « NIMA-culteurs » va grandissant, tiré par un idéal de retour à la terre et de transition vers une agriculture nourricière et plus respectueuse de l'environnement. Afin de maintenir cette tendance et d'assurer la pérennité de ce renouveau agro-écologique, la viabilité économique de ce secteur constitue donc un enjeu de la plus grande importance.

La commercialisation en circuits-courts a le vent en poupe. En maraîchage cependant, on remarque que circuit-court ne rime pas toujours avec un revenu plus rémunérateur pour le producteur. Les avantages du circuit-court sont multiples puisqu'il répond à la fois à une aspiration de proximité géographique (la recherche de produits « locaux », qui peut être relativement subjective) et de proximité relationnelle (liens de solidarité, de confiance et de convivialité entre producteurs et consommateurs).

Certaines formules innovantes de circuits-courts ouvrent des perspectives très intéressantes en termes de réponse à l'enjeu de juste rémunération en maraîchage. Entre autres, le système de « part de production » aussi appelé « CSA » (Community Supported Agriculture) ou « AMAP » (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) sera approfondi, dont le changement radical de logique commerciale permet de dégager un salaire horaire 2 à 3 fois plus élevé que la moyenne du secteur maraîcher.

Organisation

L'objectif de cette formation est de donner des clés de gestion et de commercialisation innovantes permettant d'améliorer la viabilité économique d'une activité de maraîchage. Les objectifs spécifiques sont de transmettre des méthodes de calculs de dimensionnement pour la conception ou la réorganisation d'une activité de maraîchage et de proposer un modèle de commercialisation « clé sur porte » pour garantir un revenu décent.

8. Engager un employé dans une ferme : un parcours du combattant ?

Année	Référence	Province	Trimestre	Durée
2023	C/2023/09	Namur	3ème	8h théoriques
2024	C/2024/09	Liège	2ème	8h théoriques

Description

Le monde agricole est un monde où le travail ne manque pas. Cependant, même si les moyens financiers sont suffisants pour engager un ouvrier agricole, beaucoup ne s'y risquent pas pour de l'administratif, des charges financières supplémentaires, ... Cette formation sera là pour montrer qu'engager un ouvrier agricole n'est peut-être pas si insurmontable que cela. Dans un monde où le taux de chômage n'est pas négligeable, encourager l'engagement dans les exploitations agricoles ne peut être que bénéfique.

Organisation

L'objectif de cette formation est d'informer l'agriculteur des démarches et des avantages qu'ils auraient à engager un ouvrier agricole.

Cette formation se composera de 2 demi-journées où sera présenté aux participants les avantages, les inconvénients, les impératifs, les démarches administratives, pour engager un ouvrier agricole. La seconde demi-journée fera également intervenir un ou plusieurs témoignages d'agriculteurs ayant franchi le pas.

9. Permis G

Année	Référence	Province	Trimestre	Durée	Nombre de sessions
2023	C/2023/10	Hainaut	Du 1 ^{er} au 4 ^{ème}	6h/session	20
2024	C/2024/10	Hainaut	Du 1 ^{er} au 4 ^{ème}	6h/session	20

Description

La détention d'un permis de conduire de catégorie G est un besoin incontournable pour pouvoir circuler avec des engins agricoles sur la voie publique.

Organisation

Afin de pouvoir utiliser les engins agricoles sur la voie publique dans le cadre des activités de l'exploitation agricole, il est obligatoire pour le conducteur de disposer d'un permis de conduire de catégorie G. La formation que nous proposons répond donc directement à ce besoin. Ces cours sont dispensés en partie sur un terrain de manœuvres agréé et en partie sur la voie publique afin de préparer les apprenants à l'examen pratique (quatre manœuvres réglementaires, voie publique et caractéristiques techniques du tracteur). Ces cours sont aussi l'occasion d'initier les apprenants à l'utilisation d'innovations technologiques présentes dans les tracteurs agricoles.

10.Tonte de moutons et parage des onglons

Année	Référence	Province	Trimestre	Durée
2023	C/2023/11	Namur	2ème	4h théoriques 8h pratiques
2024	C/2024/11	Namur	1 ^{er} et 2ème	4h théoriques 8h pratiques

Description

Le mouton n'est pas un élevage traditionnel en Wallonie. Il est pourtant une voie de diversification intéressante pour les agriculteurs lorsqu'ils sont développés à petite ou moyenne échelle. La plus-value qui peut alors être dégagée est non négligeable, qui plus est si l'on développe un atelier de transformation en parallèle. Cet élevage peut également être mis en place sans devoir consentir à des investissements importants. Cependant, afin d'éviter les frais supplémentaires, connaître des techniques comme la tonte et le parage de ses moutons, est un atout incontestable au point de vue économique mais également au point de vue du bien-être de son troupeau qui ne sera plus stressé par l'arrivée d'un inconnu.

Organisation

La formation abordera la partie théorique des deux techniques puis passera à la pratique sur le terrain.

L'objectif est que chaque participant puisse appliquer ces deux techniques chez eux afin de ne plus dépendre d'un tiers.